

Le programme d'urgence et le développement des villes du nord de la Côte d'Ivoire : 1974-1980

Résumé

En 1974, le président Félix Houphouët-Boigny effectue une tournée dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Le constat du sous-développement des villes de cette partie du pays est alarmant et dangereux politiquement. Pour le président ivoirien, seule une action spéciale de solidarité nationale pouvait constituer une solution aux inégalités dont souffrent les régions du Nord. La concrétisation de la foi du président Houphouët pour le décollage économique du Nord par ses villes a été la mise en place d'un programme d'urgence, dont l'objectif final était de façonner et de structurer le développement de toute la région Nord, zone de savane longtemps restée en marge du miracle ivoirien. Au-delà des répercussions de ce programme pour l'économie nationale, les villes du Nord ont été impactées positivement. Ainsi, la décision et l'exécution du programme d'urgence de 1974 ont été une réelle bouffée d'oxygène pour le développement régional. Notons que, de façon générale, le programme d'urgence de 1974 a contribué à l'amélioration des conditions de vie dans les villes du Nord de la Côte d'Ivoire.

Mots clés : Aménagement-Développement-Disparité-Infrastructures-Pauvreté

Abstract

In 1974, the president, Felix Houphouët-Boigny, visited the northern part of Côte d'Ivoire where he could see an underdevelopment that was alarming and politically dangerous. The president believed that only a special action of solidarity could eradicate those disparities. And one of the reasons that accounted for the firm belief of president Houphouët in northern cities' economical take-off was the setting up of an emergency program, of which ultimate goal was to shape and structure the development of the whole northern area, savannah area, which for long has not benefited from the ivoirian miracle. In addition to the results of this program on the national economy, northern cities have been positively impacted. The decision and implementation of the emergency program of 1974 were a real stepping stone for the regional development. This program broadly helped improve the living conditions of people living in the northern part of Côte d'Ivoire.

Keywords : Planning-Development-Disparity-Infrastructure-Poverty

INTRODUCTION

L'économiste français François Perroux a dit que la croissance n'apparaît pas partout à la fois. Elle se manifeste en des points appelés pôles de développement ou pôles de croissance (Zadi, 2004 : 48). Le développement¹ par pôle, c'est un développement impulsé à partir d'une région dotée de ressources naturelles qui peuvent être la forêt, les matières premières énergétiques, minérales ou minières. C'est un développement qui, non seulement crée la croissance dans un secteur précis, mais a des effets d'entraînement dans tous les autres secteurs de l'activité économique. C'est sur une telle politique que l'État ivoirien s'est basé au cours des années soixante-dix pour donner un élan à l'équipement des villes du nord.

En raison des disparités régionales que connaissait le Nord du pays en termes de ressources forestières, de revenus agricoles, d'infrastructures collectives et de décentralisation administrative, les autorités ivoiriennes ont opté, à un moment donné, pour une action spécifique dans le but de répondre à des besoins urgents et pour pallier les mécanismes de financement en matière d'aménagement d'une région. Au-delà de ses objectifs principaux, le programme d'urgence devait entraîner l'urbanisation des villes concernées et l'amélioration du cadre de vie des populations. A ce propos, l'optimisme du président Félix Houphouët-Boigny était grand : « *Un jour viendra où le Nord prendra sa revanche sur le Sud de la Côte d'Ivoire* » (Dona-Fologo, 1975 : 1).

En 1974, le règlement des urgences et la mise en place des bases du développement des villes du Nord démarrent effectivement avec l'exécution des décisions relatives au programme d'urgence, à la suite de la tournée dans le Nord du président ivoirien. En 1980, la situation économique du pays commence à se dégrader. L'effondrement des cours des principaux produits d'exportation, le choc pétrolier de 1979 et le fardeau de la dette contractée dans les années soixante-dix plongent l'économie ivoirienne dans une crise profonde. Les difficultés financières qui s'en suivent ne permettent plus à l'État de supporter des investissements de l'envergure d'une telle action ponctuelle, ne relevant apparemment pas de la cohérence et de la logique de l'action intégrée de la décennie passée. Mais en même temps, il semble nécessaire de pouvoir veiller à la sauvegarde des acquis du programme de développement de 1974 dans les villes du Nord et à l'amélioration progressive des conditions de vie des populations.

¹ Le développement est un concept qui suscite beaucoup de débats. Chaque discipline, par rapport à sa philosophie, donne une définition plus ou moins complète de ce concept. Dans ce contexte pluridisciplinaire, plusieurs auteurs (Géographes, économistes, sociologues, anthropologues etc.) et experts des grandes institutions nationales et internationales s'intéressent à ce concept. A l'analyse des différentes définitions, plusieurs théories et modèles de développement construits dans les écoles de pensée s'affrontent. Mais il existe une complémentarité dans les tentatives de définition. En fait, le développement se présente comme un idéal que chaque pays ou région veut atteindre. La quête du développement est devenue l'objectif de tous les gouvernements des pays du tiers-monde. Plusieurs voies s'offrent aux pays pour impulser leur développement en fonction des avantages comparatifs : l'agriculture d'exportation, l'industrialisation, la promotion du tourisme, l'essor du secteur financier, etc. Pour atteindre cet objectif, ces pays bénéficient de l'assistance financière et technique des pays développés et des institutions financières internationales. Pour L.J. LEBRET, l'homme doit être au centre du développement. Dans sa pensée, en tant qu'action, le développement n'est autre qu'un faisceau, dans une évolution coordonnée et harmonisée, de passage d'une phase moins humaine à une phase plus humaine. Pour AUSTRY, le développement est un mouvement qui bouleverse fondamentalement une société pour permettre l'apparition, la poursuite et l'orientation de la croissance vers une signification humaine. D'autres auteurs donnent une autre définition du développement.

Au regard de ces différentes approches définitionnelles du concept développement et sans entrer dans le débat théorique dont il fait l'objet, nous entendons par développement une transformation dans le sens favorable, équitable et durable les conditions d'existence d'une population donnée, c'est-à-dire, une élévation du niveau de satisfaction de ses besoins fondamentaux.

La question essentielle qui ressort de cette courte période de l'histoire économique du Nord ivoirien est la suivante : comment le programme d'urgence a métamorphosé les régions de Nord de 1974 à 1980 ?

L'objectif de cette contribution est de montrer que le programme d'urgence de 1974 a remodelé le visage des villes du Nord. Son intérêt est de mettre en exergue les mutations socio-économiques favorables engendrées par ce programme spécial, à travers la situation des villes du Nord en 1974, les actions menées lors du programme d'urgence ainsi que leur impact sur les villes concernées.

Dans cette étude, nous avons utilisé des sources imprimées des ministères du Plan et du développement, de l'économie et des finances, de l'agriculture et du développement local, de la Direction de Contrôle des Grands Travaux (DCGTx). Les données chiffrées sur les superficies de plantations industrielles, sur les productions, les distances des voies de communications créées et les données chronologiques variaient, souvent, d'un document à un autre. Pour régler ces quelques contradictions, nous avons opté pour les chiffres de la DCGTx. La raison, c'est qu'ils paraissent plus proches de la réalité, étant donné que cet organisme était l'organe de contrôle de l'État. Le recoupement des différentes informations issues de nos sources ont permis d'élaborer ce travail.

Notre étude s'articulera autour de trois principaux centres d'intérêt : la situation des villes du Nord en 1974 (1), les différentes actions menées lors du programme d'urgence (2) et l'impact des actions menées sur les villes du Nord (3).

1. La situation des villes du Nord en 1974

En tenant les promesses faites aux « journées de dialogue » de décembre 1973, le président Félix Houphouët-Boigny effectue des tournées dans le Nord du pays entre mars 1974 et avril 1975². L'occasion fut offerte aux populations d'exprimer leurs problèmes de développement et particulièrement les plus urgents.

1.1. Les équipements et les infrastructures

« *La savane aura sa revanche* » (Dona-Fologo, 1975 : 1) avait lancé le président Félix Houphouët-Boigny au cœur même de la région à laquelle il était peut-être attaché pour rassurer ceux qui s'inquiétaient de l'importance des projets qui étaient déjà en cours de réalisation dans le Sud-Ouest. Mais neuf ans après, la situation des infrastructures au Nord était peu reluisante.

En effet, en 1974, les équipements et les infrastructures qui existaient dans le Nord ne pouvaient pas répondre aux besoins de la population. Il était donc nécessaire de non seulement de bâtir de nouveaux équipements et infrastructures afin d'abriter tout ce matérialisaient l'existence de l'État (notamment les différentes représentations de l'administration centrale) mais aussi de contribuer au bien-être socio-économique des populations. En ce sens, les problèmes de l'eau, de l'électricité, de l'école, du bitumage des principaux axes routiers, des pistes agricoles, le souhait de voir des préfets à la tête des départements de Ferkessédougou et Boundiali furent évoqués au cours de la grande séance de travail qu'a présidée le chef de l'État, au centre

² Il visite Korhogo du 18 au 23 mars, la région d'Odienné du 9 au 17 mai et les régions de Séguéla et de Touba du 11 au 21 décembre 1974. En 1975, le président Houphouët fait une dernière tournée dans la région de Katiola, du 16 au 24 avril.

culturel de Korhogo dans l'après-midi du lundi 18 mars 1974 (Aboudjan, 1974 : 4). Il est ressorti de cette séance de travail que tout ce qui était possible, dans l'état des moyens de l'État, serait fait progressivement dans la région. La population a profité de cette occasion pour répéter au président Houphouët les doléances qui lui avaient été soumises lors de la réunion du 7 mars 1974 au palais présidentiel.

C'est évidemment au regard de tous ces problèmes que M. Fily Sissoko, préfet de Korhogo a dit ceci : « *L'arrivée du président Félix Houphouët-Boigny était attendue avec énormément d'intérêt dans cette région* » (Aboudjan, 1974 : 7). Korhogo, a encore dit le préfet, avait l'allure d'un gros village où tout restait à faire : assainissement, bitumage, adduction d'eau, électrification etc. La raison, c'est que la ville n'avait pas eu la chance en 1965 de bénéficier des avantages que la « fête tournante de l'indépendance » procurait aux différentes capitales régionales. De même, c'était un cauchemar pour celui qui voyageait sur l'axe Katiola-Korhogo. Il restait alors que le bitumage ou l'amélioration des voies existantes demeurait lié au développement harmonieux de cette contrée au bout de la Côte d'Ivoire. D'autres problèmes furent soumis au chef de l'État.

Le Nord manquait d'eau, bien qu'il soit le château d'eau de la Côte d'Ivoire (Sirieux, 1975 : 237). Ainsi parlant de la situation hydraulique de la région, le préfet déclara : « *Nous sommes à l'heure de la sécheresse mais que si nous ne ressentons pas aussi durement la pénurie d'eau avec toutes ses conséquences comme dans les pays du Sahel, le problème demeure très préoccupant* » (Aboudjan, 1974 : 7). D'abord pour la ville de Korhogo, un quart de la population était alimenté par intermittence en eau pendant la période de sécheresse. Le centre de captage de Dabakala ne permettait pas l'approvisionnement régulier du château d'eau, si bien que les jardins n'étaient pas arrosés. En plus, l'eau était fournie jusqu'à 8 h du matin et de 12 h à 14 h seulement le soir. Or le développement d'une agglomération exigeait la fourniture permanente d'eau potable.

A Ferké, l'eau consommée n'était pas traitée, elle était boueuse et blanchâtre ; bien que la ville soit à 5 km du barrage de la Lokpoho et à 5 km du fleuve Bandama. Des solutions définitives d'approvisionnement de la localité en eau étaient impérieuses. Cependant en attendant que toutes les infrastructures voient le jour, il était urgent de doter toutes les sous-préfectures de camions citernes. Les actions à mener pour la construction des barrages devaient continuer et même être améliorées.

D'autres efforts devaient aussi être déployés pour apporter des réponses à la situation alarmante en matière de santé et d'hygiène, en dehors de ceux consentis à partir de l'hôpital de Korhogo. Par ailleurs, plusieurs attentes sociales des populations du Nord nécessitaient la création de centres sociaux polyvalents avec des jardins d'enfants, d'unités mobiles d'éducation féminine, de centres ruraux de mineurs, de pouponnières, de crèches, de services sociaux spécialisés dans les villes, d'écoles de formation sociale de jeune etc.

En matière d'infrastructures routières, le Nord était peu structuré, en dépit des efforts des autorités. De fait, la stratégie nationale de développement du réseau routier a visé à mieux répartir les pistes améliorées, les routes bitumées afin d'assurer un meilleur maillage Est-Ouest et Nord-Sud. Dans cette perspective, l'accent était mis sur l'aménagement des axes transversaux Est-Ouest, en direction du Ghana, de la

Guinée et du Libéria ; sur les axes longitudinaux pour desservir le Mali et le Burkina-Faso. La répartition des routes bitumées est la suivante : Sud : 31% des linéaires ; Centre –Ouest : 17% ; Centre : 13% (Hauhouot, 2002 : 150).

Face à ce bilan, poursuit le géographe Asseyo Antoine Hauhouot (2002 : 150), le Centre-Est, le Nord-Est et le Nord ne totalisent que 2 à 5% des linéaires alors que ces régions représentaient 42.5% du territoire national. Constat identique, au niveau des activités industrielles de la région qui sont peu développées. Les seules industries existantes, se situant en aval de l'agriculture, étaient le complexe sucrier de Ferkessedougou, rizerie à Korhogo, usines d'égrenage de coton à Boundiali, Korhogo, Ouangolodougou et conserverie de tomate à Sinématiali.

Le Nord en 1974, c'est enfin l'état des équipements relatifs à l'éducation et la formation. Il n'y avait pas encore longtemps que ceux des enfants de cette région qui désiraient poursuivre des études secondaires devaient prendre le chemin du Sud. Ce n'était certes plus le cas, avec la construction du Lycée de Korhogo, mais tous les besoins dans ce domaine n'étaient pas encore couverts. Il fallait donc se pencher particulièrement sur le problème posé par la scolarisation dans le Nord. La situation était aussi préoccupante au niveau agricole.

1.2. Le secteur agricole

Le secteur agricole représente le moteur de l'économie ivoirienne (Koffi, 2008 : 29). En réalité, les politiques de souveraineté se sont traduites par des actions vigoureuses en faveur de l'agriculture et l'industrie, tant en ce qui concerne le renforcement des acquis que le développement de nouvelles activités susceptibles d'accélérer la réalisation du bonheur de l'Ivoirien (Hauhouot, 2002 : 105). Ce faisant, même si la politique d'intervention et de diversification agricole a porté ses premiers résultats, il était vraisemblable que ces efforts ne parvenaient pas rapidement à combler l'écart accumulé au cours d'une longue période d'évolution dominée par la prépondérance de deux cultures principales, le café et le cacao. Dans ce cas, concilier une forte croissance avec un développement des régions les moins aptes à provoquer cette croissance constituait une tâche difficile pour un pays en voie de développement.

D'après le Recensement National Agricole (R.N.A.) de 1974-1975, la région Nord (région de Korhogo) comptait 43 000 exploitants pour une population rurale de 400 000 personnes (Ministère de l'agriculture, 1983 : 17). De ce R.N.A., il ressort en outre que la superficie moyenne par exploitation est de 403 ares pour l'ensemble de la région (456 ares à Boundiali, 396 ares à Korhogo et 349 ares à Ferkessedougou). Autre fait remarquable, le Nord qui, en 1965 regroupait plus de 30% de la population ivoirienne n'en regroupe plus que 19%. Cette diminution est à mettre sur le compte de l'exode rural mais aussi des longues migrations Nord-Sud qui ont fixé en zone forestière les travailleurs migrants des pays limitrophes (Aubertin, 1983 : 44).

Les principales productions vivrières de la zone Nord étaient le riz, le maïs, l'arachide, l'igname, le mil, le sorgho et le fonio. Mis à part le riz et le maïs à un degré moins, les autres productions vivrières n'ont pas fait l'objet de programme de développement de la part de l'État. Leur production restait le fait de structures traditionnelles non encadrées. Au niveau des cultures d'exportation et des autres

cultures, il y avait déjà dans le Nord, en 1974, le coton, le tabac, la canne à sucre etc. Puis, les actions d'élevage intéressaient principalement la mise en place d'agrosystèmes, de fermes agro-pastorales, d'unités d'aménagement pastoral et la promotion de l'embouche.

Le niveau de développement des différentes cultures vivrières et industrielles ne permettait point des revenus conséquents. Par exemple, entre 1965 et 1974, le revenu monétaire agricole des ruraux des savanes ne représentait que 38% de celui des ruraux forestiers (Dubresson, 1989 : 237). En conséquence, ces ressources inégales provoquaient des migrations importantes des régions de savane défavorisées vers les régions de plantations, au Sud. Les contrées les plus affectées par les départs étaient les villes de Séguéla, Mankono, Katiola, Dabakala, Korhogo et Boundiali.

Au total, la situation de développement du Nord découverte par le président Félix Houphouët-Boigny en 1974, n'était pas celle qu'il aurait souhaité voir après les promesses de 1965 à Korhogo, à l'occasion de la fête nationale. Dès lors, il fallait régler les problèmes urgents et réduire les inégalités dont souffre cette partie du pays. C'est le but des actions du programme d'urgence.

2. Les actions menées à l'occasion du programme d'urgence

Plusieurs actions sont engagées pour remettre les villes du Nord sur le sentier de la croissance, en vue de leur décollage économique et leur développement. Si tout est pratiquement à créer dans la région, il est clair aussi qu'au niveau des tâches urgentes, un certain nombre d'éléments ont pu retenir l'attention.

2.1. Les actions d'équipement en infrastructures publiques

La construction d'infrastructures routières, écoles et logements de maîtres et responsables d'écoles, la construction d'écoles de formation professionnelle, de centres de santé, logements de fonctionnaires affectés et de rénovation ainsi que de réalisation d'édifices publics étaient les projets retenus. La construction de nouveaux axes routiers et la rénovation des anciens devaient permettre de désenclaver les villes mal desservies par le réseau autoroutier et le chemin de fer. Ainsi les professionnels des Travaux Publics (TP) ont-ils recensé plusieurs projets d'infrastructures publiques³.

Réduire le retard de développement en infrastructures dans les villes du Nord pourrait avoir d'importants effets sur la croissance économique régionale. Améliorer les équipements collectifs pour rivaliser avec les villes du Sud devait permettre d'accroître le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant. De meilleures qualités de production d'électricité et d'eau potable auraient l'effet le plus bénéfique.

Avec le programme d'urgence, les cadres de la région ont travaillé sur des projets d'infrastructures de base, dont les plus fréquents étaient la construction de routes, de ponts, de centres de santé, d'équipements scolaires et professionnels et de barrages. Au sujet des barrages, il y a lieu de relever que le Nord manquait cruellement d'eau, malgré sa position. C'est au Nord, en effet, que les grands fleuves

³ Ces projets portent sur l'amélioration de l'environnement, la qualité de la vie, la mobilité, l'attractivité des territoires, la sécurité, le développement économique des villes et la construction de barrages pour l'approvisionnement en eau potable des villes.

du pays, Bandama, Sassandra, Cavally etc., prennent leur source. De vastes zones irriguées ont été aménagées et des barrages multipliés.

D'autres infrastructures ont concerné la production d'électricité, à Katiola avec Énergie et Électricité de Côte d'Ivoire (EECI), la santé et les télécommunications. Dans la même localité de Katiola, 1 600 km de route dont 800 km de pistes rurales non permanentes ont été rendues viables. Une subdivision des TP fut installée à Dabakala pour les mêmes ouvrages. Aux routes, il faut ajouter les équipements administratifs tels les préfectures de Ferkessédougou et Tingréla, les sous-préfectures de Diawala, Guiembé etc. ; la construction d'hôpitaux comme celui de Korhogo et d'autres équipements sanitaires, l'extension des réseaux d'adduction d'eau et d'électrification, le bitumage des principales artères des villes, la construction d'hôtel et de stades. A Korhogo, par exemple, un très grand effort a été déployé pour exploiter les eaux Souterraines. Le programme d'hydraulique humaine a permis l'amélioration des puits existants et la création de nouveaux équipements, notamment l'exécution du programme de 200 puits financés par la Banque Mondiale.

Dans l'ensemble, les villes du Nord ont bénéficié de l'exécution de projets relatifs au secteur des Travaux Publics. Des axes bitumés relient désormais Abidjan à Ferkessédougou, Korhogo et Odienné. Les axes routiers San-Pedro-Man-Odienné, Odienné-Boundiali-Korhogo-Ferkessédougou, et Ferkessédougou-Katiola-Abidjan désenclavent aussi la région. Près de 30 ponts ont été construits et 750 km de pistes ont été améliorés mettant ainsi fin à l'isolement d'une région entière (Dubresson, 1989 : 47). Des centres de santé, des maternités, des écoles et plusieurs autres équipements collectifs essaient de sédentariser les populations. D'autres actions ont concerné le secteur agricole.

2.2. Les actions en faveur de l'agriculture

Plusieurs actions ont été entreprises pour la revalorisation agricole du Nord. Le premier projet a porté sur le coton. Avant 1974, le pays s'est doté d'une industrie textile puissante et de ce fait devait doubler sa récolte cotonnière. Avec le programme d'urgence, mission a été donnée à la Compagnie Ivoirienne pour le Développement Textile (CIDT), qui a pris le relais de la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT), de développer cette culture en se basant sur les exploitations familiales. D'ailleurs, le coton convenait très bien à la région et s'intégrait parfaitement dans le cycle de l'assolement traditionnel. Mais le coton a été une entreprise dont l'ampleur n'était pas prévisible, ni même ses développements dans le domaine de l'industrialisation. A la variété traditionnelle de faible rendement en ont été substituées successivement deux autres avec des rendements beaucoup plus élevés. Ici, le recours aux engrais, aux pesticides, les techniques d'assolement avec l'altération coton-maïs-riz, ont exigé un gros effort de vulgarisation de la part des services du ministère de l'agriculture. L'effort a été payant et a permis d'approvisionner dans la région plusieurs usines d'égrenage. Les superficies qui étaient de 24 688 ha sont passées à 65 414 ha en 1980.

La deuxième grande ambition du développement agricole du Nord a été la culture du riz. Face à la demande croissante qui obligeait à des importations coûteuses, le développement de la riziculture dans la région est apparu comme un impératif national. Toutes les actions concouraient à faire de la région du Nord « *le grenier à*

riz de la Côte d'Ivoire » (Siriex, 1975 : 237). La riziculture irriguée fit son apparition en 1959. Depuis cette date, des efforts ont été faits pour obtenir une deuxième récolte de riz, grâce à la construction de petits barrages. A la fin de l'année 1973, cinq barrages étaient déjà construits (dont celui de Sologo) tandis que huit ont été construits avant 1976. Dans une troisième phase, l'aménagement du Solomougou (800 hectares) a constitué le stade de développement d'une culture rizicole quasi industrielle dans le Nord.

Il fut aussi remarqué un développement rapide des cultures maraîchères et fruitières. Grâce à la société pour le développement des fruits et légumes en Côte d'Ivoire (SODEFEL), Ferké est devenue une zone maraîchère moderne expédiant sur Abidjan des tomates, des oignons et des laitues. Avec l'ouverture de nouvelles voies de communication, pour solutionner le problème du transport, le développement de ces cultures s'est accru. Les cultures industrielles secondaires n'ont pas été oubliées. C'est le cas notamment du tabac, qui a connu un développement brillant dans le Nord où les conditions climatiques étaient particulièrement favorables. L'usine de cigarettes de la Société Ivoirienne de Tabac (SITAB) à Bouaké a constitué le principal débouché pour les 3 000 planteurs qui existaient dans la région.

De son voyage aux États-Unis en 1973, Félix Houphouët-Boigny était revenu, entre autres choses, avec l'idée d'introduire dans le Nord une nouvelle culture : le soja. Particulièrement recherché pour l'alimentation du bétail en tourteaux, le soja a prospéré sur les terres pauvres en arachide. Quant au maïs, sa culture a été la plus répandue et sa production était répartie sur toute l'étendue de la région Nord. Les actions d'élevage dans la région ont consisté principalement en la mise en place d'agrosystème, de fermes agro-pastorales, d'unités d'aménagement pastoral et la promotion de l'embouche, sans oublier le règlement durable des conflits éleveurs-agricultures, notamment au moyen de la mise en place de procédures de dédommagement. Mais c'est dans le domaine de l'agriculture intégrée que les villes du Nord ont amorcé véritablement leur développement économique.

Jusqu'en 1974, la quasi-totalité des cultures étaient réalisées par la paysannerie locale. Cependant depuis le programme d'urgence, toute une agriculture intégrée, constituée de complexes agro-industriels a vu le jour. Le plus important d'entre eux était constitué par l'ensemble de la SODESUCRE qui s'est créé autour de 6 projets d'usine sucrière (Ferkessédougou I et II, Borotou-Koro, Sérébou, Katiola-Marabadiassa et Zuénoula). A l'origine, il y a longtemps que le président Félix Houphouët-Boigny pensait à l'introduction de la canne à sucre en Côte d'Ivoire. Le projet est devenu une réalité en 1974 et fut à la mesure de ce qu'il avait vu aux États-Unis.

L'expertise étrangère fut sollicitée pour la construction des barrages indispensables à l'irrigation des blocs de plantations, qui s'étendaient en 1978 sur 12 060 hectares (Ministère de l'économie, des finances et du plan, 1981 : 133-135) des fermes de collecte, des stations de pompage, plusieurs centaines de kilomètres de route et de pistes, de voie ferrée, de village de cadres et de travailleurs, etc. En réalité, après l'opération-test de Ferkessédougou I, réalisé par la société Lang Afrique Engineering avec le concours de la Lonrho Ltd comme ingénieur-conseil, le plan sucrier s'est poursuivi avec la mise en chantier des complexes de Ferké II (1976), Borotou-Koro, Sérébou, Katiola-Marabadiassa et Zuénoula (Ministère de l'économie, des finances

et du plan, 1981 : 133-135). Plusieurs autres projets agro-industriels ont été réalisés. Ce fut le cas du projet agro-industriel de kénaf.

Enfin, le dernier volet de l'expansion agricole du Nord a concerné le développement de l'élevage. Selon des projections, les besoins en viande de la Côte d'Ivoire tripleraient en 1980. Ce qui laisse prévoir un déficit dans l'approvisionnement. Pour le Nord, qui regroupe près de 75% des bovins du pays, ce fut un devoir de se lancer dans l'élevage, d'autant plus que la région bénéficie de conditions favorables. D'autres autres actions non moins importantes, sont venues compléter celles précédemment analysées.

2.3. Les actions subsidiaires

Les autorités ivoiriennes, soucieuses de corriger véritablement les inégalités entre les villes septentrionales et celles situées dans la partie méridionale du pays, ont, dès 1974, cherché à harmoniser le développement de toutes les composantes de la région Nord. A cet effet, elles n'ont pas hésité à poursuivre les actions de transformation des villes concernées. D'où, répondant à une volonté d'équilibrer les actions de développement aux fins de trouver un cadre plus propice à un véritable essor économique de la région, le programme a pris en compte des actions subsidiaires, notamment dans les domaines de l'administration, la construction, l'urbanisme et le tourisme.

Au niveau de l'administration, les découpages administratifs, en Côte d'Ivoire, ont été modifiés depuis 1959 afin de resserrer l'encadrement administratif du pays. L'administration territoriale a été structurée depuis selon le principe de la déconcentration et de la décentralisation. Elle est organisée pour assurer un encadrement des populations, de pourvoir à leurs besoins, de favoriser le développement économique et social, de réaliser l'unité et la cohésion nationale. Les découpages administratifs ont alors déterminé les régions, les départements, les sous-préfectures et les villages. Toutes ces circonscriptions étaient de taille et de populations inégales. Mais elles avaient un seul objectif : encadrer les populations pour réaliser le développement économique et social.

Fort de l'intérêt de la dynamique du découpage administratif pour la modernisation du Nord, le président Félix Houphouët-Boigny a promu aux rangs de préfecture et sous-préfecture plusieurs localités visitées, lors de ses tournées de 1974 et 1975. C'est ainsi que Ferké et Tingréla sont devenues préfectures. De nouvelles sous-préfectures dont la création a été annoncée par le chef de l'État : Kagnasso, Guéléban, Samatiguila, Seydougou, Tiémé, Dioulatiédougou, Samango, Diwala, Guimbé, Gbon Kolia etc. Pour le président ivoirien, cette politique de déconcentration devait servir de catalyseur au développement des circonscriptions élues.

La construction et l'urbanisme ont répondu aux besoins et aux aspirations du Nord en matière de logement. La politique de construction et de d'urbanisme a constitué un élément des modes de vie et donc du type de société. Les options en la matière ont eu une grande importance pour la détermination de la forme, à long terme, de société. A ce niveau, les options proposées ont été particulièrement originales.

La principale option était celle en faveur d'un habitat et d'un urbanisme qui a concilié les structures et les modes de vie traditionnelles des familles du Nord avec les

besoins de modernisation des conditions d'existence et les nécessités de la vie moderne. A Katiola, les populations, regroupées en coopératives, ont bénéficié des interventions de la Société pour la Gestion Financière de l'Habitat (SOGEFIHA). L'administration centrale a mis des engins à la disposition des autorités préfectorales et sous-préfectorales pour des lotissements gratuits. Conjointement à celui de l'État qui a veillé à ce que des normes d'aménagement des espaces et d'équipements collectifs soient respectées, le rôle des architectes ivoiriens est apparu comme particulièrement important. Ces derniers ne se sont pas, en réalité, contentés de copier les modèles européens, mais ont cherché des formes architecturales et des matériaux adaptés aux réalités de la vie du Nord. Le résultat a été de trouver, en milieu urbain comme en milieu rural, un type d'habitat moderne, qui respecte les traditions sénoufos et autres afin de recréer dans une certaine mesure les conditions de la vie villageoise, sorte de patrimoine culturel.

Enfin quant au tourisme, il y a lieu de souligner que la région regorge d'énormes potentialités touristiques à valoriser, notamment les tisserands de Waraniéré et de Katia, les forgerons de Koni, les vanniers de Torgokaha, les boloï de Lataha et de Natiokobadara, la case sacrée de Niofouin, le Mont Korhogo, les wobélé de Sinématiali etc., dans le département de Korhogo. A Odienné, il y a les danses folkloriques, les arts traditionnels et l'artisanat d'art.

Parmi ces localités, il faut citer entre autres Boundiali, dont la contribution de plus en plus grande a témoigné sa volonté de refléter la santé du tourisme en pleine expansion.

Déjà connue pour ses danses initiatiques dont la plus célèbre est le « N'Goron », le label de folklore affiché par le club Méditerranée pour la Côte d'Ivoire, la préfecture a vu naître depuis 1972 un groupement socio-économique dénommée « Mutuelle de la Bagoé ». Cette mutuelle regroupait en son sein intellectuels, paysans et artisans de la région. Les agences de voyages et notamment l'ICTA, Ivoire-Voyages, programmaient Boundiali comme ville-étape dans un circuit touristique du Nord avec Korhogo en tant le centre d'accueil et de redistribution. A Boundiali, les touristes passaient sous des apatams de fortune le temps d'un déjeuner qu'égayaient des danses folkloriques fort appréciées. Faute de moyens d'hébergement, ces visiteurs revenaient passer la nuit à Korhogo.

C'est sur ces données que les responsables de la mutuelle la Bagoé ont conçu l'idée un village-hôtel, le « Dala » à Boundiali afin de permettre aux touristes de passer la nuit dans cette ville. Le « Dala » fut conçu sur le modèle du village-hôtel de Gouessesso. La partie hébergement était constituée de 26 cases rondes, réparties en « concessions » de 4 ou 5 cases portant le nom de villages des 10 cantons de la préfecture. Des sentiers reliaient les cases entre elles et débouchaient sur une ruelle centrale qui conduisait au restaurant le « Téneouré ». Devant celui-ci s'étalait la place du village « Gbato » avec ses arbres, un foyer central pour le feu de bois et une ceinture de sièges faits de claies tressées sur pilotis.

La réception à l'entrée du village, l'administration et le logement du directeur formaient un ensemble harmonieux. Le « Night-Club » et la piscine complétaient l'équipement du village. Les réjouissances avaient lieu sur cette place du village, devenue le centre d'animation de la ville de Boundiali. Et c'était un spectacle

extraordinaire où touristes et autochtones, femmes et enfants se mêlaient, discutaient et fraternisaient.

Le « Dala » de Boundiali a répondu avec bonheur à cette propagande de « tourisme à visage humain ». Il a offert des activités et un circuit local de visites qui ont amené les touristes dans des villages où ils pouvaient coucher chez l'habitant, contempler un lac sacré à Kouto, assister dans divers ateliers au travail des artisans et acheter des objets artisanaux. La création et la transformation du village-hôtel de Boundiali ont permis la création de nombreux emplois.

3. L'impact du programme d'urgence sur le Nord

Le programme d'urgence de 1974 a été l'expression exemplaire de la politique ivoirienne affirmée et suivie de prospérité de la région du Nord. Cette région a-t-elle pris, par le développement de ses villes, sa « revanche sur le Sud » ? Trois éléments de réponse sont proposés, devant analyser successivement la création d'un nouveau pôle de production, le désenclavement des villes du Nord et l'amélioration des conditions de vie en zones de savane.

3.1. Un nouveau pôle de production

Le Nord de la Côte d'Ivoire et plus particulièrement les villes de cette région ont beaucoup souffert du développement du Sud. Autant dire que le programme d'urgence de 1974 a été une grande chance pour les populations de ces villes, jusqu'ici relativement habituées à voir passer d'un œil lointain les grands programmes agro-industriels, le plus souvent implantés en zone forestière. Ainsi, longtemps somnolente, l'agriculture du Nord a connu une révolution, notamment dans le domaine de la production et de l'industrialisation.

Selon les statistiques agricoles (Ministère de l'agriculture, 1974 : 17), la production rizicole de la région Nord régresse depuis 1975. Il y a eu une stagnation de la riziculture pluviale et inondée et une baisse des rendements en riziculture irriguée⁴. Toutefois, les surfaces encadrées par la CIDT (qui a remplacé la SODERIZ) ont été en progression. En 1980, la production de paddy de riz était de 8 200 T à Boundiali-Tingréla, 44 500 T à Korhogo, 900 T à Ferké ; soit 53 600T pour l'ensemble de la région de Korhogo (10.5% de la production nationale). Pour tous les types de culture confondus, la moyenne des rendements était de 800 kg/ha à Boundiali et Ferké et de 1 100 kg/ha à Korhogo (Ministère de l'agriculture, 1974 : 17).

Pour le maïs, les rendements étaient supérieurs à la moyenne nationale (460 kg/ha en 1980) avec 610 kg/ha à Boundiali, 640 kg/ha à Korhogo et 730 kg/ha à Ferké. La production, en 1980, était de 15 000 T à Boundiali, 33 000 T à Korhogo et 15 000 T à Ferké ; soit 64 500 pour l'ensemble de la région de Korhogo (23% de la production nationale). Dans le cadre de la SODEFEL, de grands périmètres étatiques organisés en blocs de 60 ha de cultures irriguée et mécanisées ont été créées à Ferkessedougou, Sinématiali, Marabadiassa et Touba. D'autres périmètres, plus petits, ont été créés en milieu urbain. Ces périmètres irrigués ont été l'occasion de structurer les producteurs, au nombre de 150, en organisation de type coopératif (5

⁴ La disparition de la SODERIZ et l'arrêt de la gratuité des intrants ont provoqué un déclin de la riziculture irriguée et l'arrêt de l'entretien de nombreux aménagements. Ne bénéficiant plus du même niveau d'encadrement et de service, les riziculteurs se sont progressivement repliés vers un système de production d'exploitation plus traditionnel.

coopératives). La qualité de légumes commercialisés par la SODEFEL a atteint 2 700 T, en 1980 (Ministère de l'agriculture et des ressources animales, 1999 : 109).

Pour les cultures pérennes, les villes du Nord ont connu aussi leurs complexes agro-industriels autour de la « nouvelle culture », la canne à sucre. En fait, si le désir de réduire les pertes en devises occasionnées par les achats croissants de sucre était à l'origine de l'élaboration du programme sucrier, la volonté pour l'exportation expliquait par ailleurs son ampleur. C'est pourquoi, outre le développement de la culture de la canne à sucre, la Société pour le Développement des plantations de canne à Sucre, l'industrialisation et la commercialisation du Sucre (SODESUCRE) s'occupait de la gestion et de l'exploitation des six complexes agro-industriels établis dans la moitié Nord du pays. Ferké I possédait une sucrerie, une raffinerie (sucre blanc) et une agglomérerie (sucre en morceaux). Les autres complexes n'ont été initialement équipés que de sucreries produisant du sucre roux (Ferké II, Borotou, Sérébou, Katiola) et du sucre blanc de plantation (Zuénoula).

La production a rapidement évolué, sur le complexe de Ferké I, de 4 900 T de sucre blanc en 1974/1975 à 20 000 T en 1975/1976 (Ministère de l'agriculture et des ressources animales, 1999 : 45). En 1977/1978 et 1978/1979, le complexe a respectivement produit 33 000 T et 42 000 T de sucre. Les autres complexes ont suivi la tendance. Celui de Katiola-Marabadiassa a usiné, au cours de la campagne 1978/1979, 180 000 T de cannes pour sortir 15 000 T de sucre roux. Avec 3 300 ha de plantation, en 1978, le complexe Ferké II a produit 8 900 T de sucre roux en 1978/1979. Ces indications soulignent les capacités de production de l'ensemble des complexes agro-industriels de sucre. La capacité moyenne annuelle de production est située à 40 000 T de sucre. Cependant, c'est avec une production d'ensemble dépassant 100 000 T que les exportations de sucre ont commencé, en 1980.

Chacun des complexes agro-industriels servaient en fait de pôle de développement régional, avec ses propres villages de travailleurs, ses écoles, ses dispensaires et ses centres d'approvisionnement. Pour les villes du Nord donc, l'impact du développement du programme sucre fut considérable, qu'il s'agisse du nombre d'emplois créés, de la masse salariale distribuée ou encore des nombreuses activités induites. L'industrialisation des villes a été salubre pour les populations.

Les chiffres de production ci-dessus ainsi que les produits concernés, aussi brefs soient-ils, sont révélateurs du dynamisme de la création de richesse dans le Nord, à partir du programme d'urgence de 1974. Cette nouvelle donne, comparable à une révolution économique, est la résultante des efforts déployés par les autorités ivoiriennes pour une redistribution équitable des fruits de la croissance économique nationale. Cela constitue une avancée non négligeable dans la lutte contre les disparités inter-régionales, notamment en matière de désenclavement.

3.2. Le désenclavement des villes du Nord

L'environnement de la région prend en compte l'infrastructure routière, les activités industrielles, l'alimentation en eau potable des milieux urbain et rural, l'énergie électrique et l'enseignement. Avec 117 km de routes au km², le réseau routier du département de Korhogo est relativement dense (ratio national : 114 km/km²). Cela dénote d'un accroissement sensible du trafic sur les itinéraires ayant fait l'objet d'un aménagement récent, à savoir l'axe Katiola-Ferké, qui a vu son trafic triplé, et l'axe

Korhogo-Ferké, qui a vu son trafic doublé. Deux importants programmes de pistes cotonnières et de pistes rurales, financés par la Banque Mondiale, ont été exécutés. Des ponts ont été construits et des centaines de kilomètres de routes améliorés.

Les principales artères des villes visitées par le chef de l'État, Korhogo, Ouangolodougou, Kong, Tingréla, ont été bitumées. Les axes reliant les villes du Nord n'ont pas été oubliés, à savoir les axes San-Pedro-Man-Odienné, Odienné-Boundiali-Korhogo-Ferkéssédougou, Ferkéssédougou-Katiola-Abidjan, qui ont joué un rôle déterminant dans le désenclavement des villes septentrionales du pays. Ces axes routiers ont facilité la liaison d'avec la métropole abidjanaise. De nombreuses routes et pistes ont été créées et améliorées. Catherine Aubertin (1983 : 47) estime leur longueur à 750 km. Des ponts ont été construits sur les passages les plus critiques. A Katiola, par exemple, 1 600 km dont 800 km de pistes rurales non permanentes ont été viabilisées.

Le complexe sucrier de Borotou-Koro a bouleversé totalement les données économiques de la région. La population résidant sur le site du complexe ne dépassait pas 1 000 personnes. Mais avec la réalisation du complexe à hauteur de 30 milliards (Ministère de l'économie, des finances et du plan, 1981 : 133), la population est passée à 1 500 permanents et 1 000 temporaires et une population induite en faible mais en rapide augmentation. Trois écoles, un dispensaire à défaut d'un réel hôpital, des adductions d'eau et d'électricité mettaient l'équipement social du site bien au-delà de celui de la sous-préfecture qui semble bien démunie en comparaison.

De grands axes routiers se sont mis en place. Il y a encore trois ans, c'est-à-dire en 1975, il fallait à partir de Borotou 4 h pour relier Man et 12 h pour atteindre Abidjan. Par 45 km de pistes d'excellente qualité réalisées dans le cadre de la construction du complexe et 155 km de route goudronnée à partir de Koro, Man est désormais à 2 h de voiture et Abidjan à 8 h. Des taxis de brousse desservent maintenant régulièrement Borotou et le village-Centre. Un pont sur la Boa a remplacé le bac. Il relie 720 ha de plantations au reste du complexe et devait permettre d'améliorer les liaisons avec Séguéla et Daloa. Par cet itinéraire, la distance du complexe n'est plus que de 634 km, soit 170 km de moins que par Man. Il y a eu là une véritable réduction de l'isolement du complexe et des coûts de transport vers Abidjan.

De multiples voies de communication bitumées, des routes et des pistes agricoles, créées ou issues de reprofilages ont aidé à sortir les villes de leur isolement. Cette importance de la route pour le désenclavement est bien soulignée par Kouadio Joseph Kra (2004 : 24), qui affirme que :

« Le sentier et la route sont les signes les plus marquants de l'action organisatrice des sociétés humaines, de leur emprise sur le sol. Car c'est par les voies que les espaces géographiques prennent corps et forme. Avant la route, l'espace est isotrope. La route quadrille, rend accessible, pénètre et désenclave les territoires ».

Le désenclavement des villes du Nord par la route n'était qu'un prélude à l'amélioration des conditions de vie dans la région.

3.3. L'amélioration des conditions de vie

L'amélioration décisive du cadre de vie et des conditions d'existence de l'ensemble des populations du Nord fut le but des grandes options des décisions de 1974. Il s'agissait de réaliser un type de société, à travers et par le progrès matériel, l'épanouissement de modes de vie, répondant aux valeurs propres des collectivités régionales et aux aspirations du plus grand nombre. Les éléments constitutifs de de la réalisation de cet idéal peuvent se résumer en logement et ses espaces d'accompagnement et les services qui lui sont directement associés (eau, électricité, assainissement), au cadre urbain, c'est-à-dire la saturation de l'espace urbain (lieux de résidence, de travail et de loisir) et les services et équipements collectifs.

Les populations du Nord ont voulu donner une signification plus concrète à leur indépendance. Que signifierait cette notion pour le paysan des savanes du Nord s'il n'a aucun moyen de recevoir sa part de la croissance économique de la Côte d'Ivoire ? Etre indépendant, être libre pour le paysan ivoirien du Nord, soutient Laurent Dona-Fologo (1974 :1), ce n'est pas brandir son drapeau et chanter l'hymne national ; ce n'est point voter libre, à l'ONU ou ailleurs, sur les guerres du Viet-nam, du Moyen-Orient ; sur l'apartheid ni même sur la crise de l'énergie. L'indépendance, pour lui, se mesure en termes concrets : être mieux nourri, être mieux logé, être soigné, pouvoir mieux instruire ses enfants et disposer de moyens pour travailler mieux davantage.

La construction d'établissements scolaires et de formation professionnelle, la réalisation de voie de communication, la promotion d'un habitat moderne, la mise en place d'infrastructures industrielles ultra-modernes, d'équipements sanitaires et la mise en valeur des potentialités touristiques de la région ont été indispensables pour parvenir à une vie moderne. Cela découle de la vision du président Houphouët :

« Moderniser le Nord, c'est, pour parler simplement, faire en sorte que les gens du Nord se sentent bien chez eux, dans leurs villages ou petites villes, c'est les mettre à même de trouver sur place de quoi satisfaire leurs aspirations d'hommes et non seulement flatter leurs appétits de consommateurs, c'est dégonfler le mythe des grandes concentrations urbaines⁵ ».

De plus, l'habitat n'a pas été sans effet. En réalité, la politique d'infrastructures de base et la politique d'équipements sociaux et culturels sont allées de pair avec la politique de l'habitat. L'habitat fut un facteur d'épanouissement personnel et un élément de productivité. Cela a concilié les aspirations légitimes des populations au confort avec leurs habitudes et les exigences d'un monde en mutation. Il était nécessaire d'écarter du visage des terroirs du Nord le masque de la laideur. De même, l'amélioration de la qualité des administrations locales, tant sur le plan humain que technique, et l'adaptation du quadrillage territorial n'ont pas été sans effets positifs.

Ces entreprises de l'Administration Centrale ont été soutenues par les complexes agro-industriels.

⁵ Discours de Félix Houphouët-Boigny à Korhogo, le 18 mars 1974

Le premier effet de l'implantation des complexes agro-industriel, ce sont les emplois créés. C'est ainsi que le complexe de Borotou-Koro occupait 1 800 salariés, en 1979, et 2 500, en 1980. Sur le complexe Ferké I, 1 500 étaient occupés à temps complet, en 1974, sur les 3 500 que compte la zone de Boundiali, Ferkessédougou, Korhogo et Odienné. En 1980, couvrant une superficie de 6 250 ha de plantations et avec une capacité de production de 60 000 t par an, ce même complexe a offert 3 700 emplois permanents et 12 000 emplois temporaires. Les revenus distribués régulièrement ont donné un coup de fouet à toute l'activité commerciale de la région. Sur les différents complexes, ont, par ailleurs, été construits ou aménagés des kilomètres de routes principales et de pistes. Ces voies de communication faisaient désormais partie du patrimoine routier des villes du Nord, au même titre que le prolongement de la voie ferrée établi pour acheminer le matériel de construction et de production depuis Abidjan jusqu'aux complexes desservis. Et ce n'a pas été tout.

Des programmes pour le logement des travailleurs et de leurs familles ont été réalisés. Des villages « cadres » et des villages pour les employés ont été construits. Les infrastructures sociales ont fait l'objet d'une sollicitude particulière. Chaque village de travailleurs avait son école, son marché, son terrain de sports, électricité et eau courante, lieux de culte, équipements sanitaires etc. Les retombées régionales des projets sucre ont été très palpables, à commencer par le revenu des salariés des complexes.

La culture de canne à sucre a-t-elle été une culture miracle ? Non, la canne à sucre a été tout simplement une bonne spéculation, qui a contribué à industrialiser les villes du Nord de la Côte d'Ivoire. Les pouvoirs publics venaient de l'ajouter aux sources de revenu du pays dans l'optique de la diversification toujours plus large des cultures. Sa contribution dans l'essor économique du Nord fut considérable.

Le programme d'urgence, c'est enfin, le relèvement des prix des produits de savane, à savoir le riz et le coton. C'est là un objectif opérationnel qui contribua à la fois à l'objectif de réduction des disparités régionales ainsi qu'à l'objectif de limitation de l'exode rural. Pour Catherine Aubertin (1983 : 47), le prix d'achat du kilogramme de riz paddy était passé de 30 à 65 francs, celui du coton avait atteint 60 francs. Ce relèvement du prix des produits de la savane est légitime, poursuit l'économiste Catherine Aubertin, car il a permis aux populations du Nord de s'aligner sur le niveau de vie des planteurs du Sud, même si ce relèvement restait très coûteux pour l'État ivoirien.

L'amélioration des conditions de vie au Nord fut le but final des différents programmes et actions issus des décisions de 1974. Le programme d'urgence a y répondu par la mise en place d'infrastructures économiques, d'équipements sociaux ; de création d'emplois et par le relèvement des prix des produits de savane, en l'occurrence le riz et le coton. Les résultats des actions correctives n'ont pas été négligeables sur la transformation quantitative et qualitative des conditions de vie dans les milieux urbains situés au Nord du pays. Il serait donc absurde et inconséquent de nier la contribution de la diffusion du coton, du maïs, du riz et des complexes sucriers à l'inflexion des flux migratoires et au freinage des mouvements de population du Nord vers le Sud.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il est à retenir que le programme d'urgence fut une nécessité impérieuse, étant donné la situation de développement des villes du Nord en 1974. L'exécution des différentes actions décidées a permis le développement des villes du Nord de 1974 à 1980. En clair, le programme d'urgence, au regard de la situation de départ, des problèmes urgents à résoudre dans les villes concernées et les actions menées, a pu engendrer des retombées satisfaisantes. En conséquence, les villes du Nord, lieux urbains autrefois indignes de cette appellation puisqu'en sommeil, ont connu un réveil économique. Les réalisations physiques (infrastructures socio-économiques) ont considérablement métamorphosé la physionomie de toute la région Nord et particulièrement celle des villes. Puis, la création ainsi que la distribution de revenus tant aux employés salariés qu'aux cultivateurs et planteurs villageois ont aidé à lutter contre la pauvreté endémique en milieu rural de savane. En dépit de quelques maladroites et effets négatifs inhérents à tout processus de développement, l'exécution du programme d'urgence de 1974 a entraîné des mutations socio-économiques bien plus favorables dans les villes du Nord de la Côte d'Ivoire de 1974 à 1980. Toutefois l'interprétation des retombées positives du programme d'urgence de 1974 peut rester assez partagée. Certainement que d'autres études viendront comparer les acquis de ce programme avec d'autres actions de développement entreprises dans cette région.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abougnan, M. (Avril 1975). Trois milliards pour le développement de Katiola. *Fraternité matin*.8.
- Abougnan M., Adjobi, J. (Mars 1974). Bienvenue au premier Sénoufo. *Fraternité matin*. n°2804, 3-7.
- Aubertin, C. (1983). Histoire et création d'une région sous-développée, le nord ivoirien. *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Volume XIX, n°1, 23-57.
- Discours de Félix Houphouët-Boigny à Korhogo* (mars 1974)
- Dona-Fologo L. (Mars 1974). A l'heure de la revanche. *Fraternité matin*. n°2804, 1.
- Dubresson A. (1989). *Villes et industries en Côte d'Ivoire : pour une géographie de l'accumulation*. Paris : Karthala.
- Hauhouot A. A. (2002). *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).
- Koffi K. P. (2008), *Le défi de développement en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan.
- Kra K.J. (2004). *La route et le développement : impact socio-économique et géographique de la route bitumée Bondoukou-Bouna*. Thèse de troisième cycle, Abidjan : Université de Cocody, UFR-SHS, Géographie.
- Ministère de l'agriculture (1974). *Statistiques agricoles 1974*.
- Ministère de l'économie, des finances et du Plan (1981), *La Côte d'Ivoire en chiffres*, édition 80-81 entièrement remaniée, Abidjan : La Société Africaine d'Édition.

Ministère de l'agriculture (1983). *Projet de développement intégré de la région Nord, Étude de faisabilité, Rapport final*. BETPA.

Ministère de l'agriculture et des ressources animales. (1999), *L'agriculture ivoirienne à l'aube du XX^{ème} siècle*. Abidjan : Les Éditions Dialogue Production.

Siriex P.-H. (1975). *Félix Houphouët-Boigny, l'homme de la paix*. Paris : Dakar-Abidjan, Les Éditions Seghers et Les Nouvelles Éditions Africaines.

Zadi K. M. (2004), *Développement de proximité et gestion des communautés villageoises*. Abidjan : Les Éditions Éburnie.